



Conseil syndical de la Résidence la Vigneraie Lundi 25 mars 2024

Membres du conseil syndical présents : Annie Prêteux et Laurent Bunel.

Membres du conseil syndical absents : Ana Raposo-Monteiro, Baptiste Boutant, Jessica Latorre et Annie Mairesse-Laumonier.

Syndic présent : Pierre Petitgas

L'Assemblée Générale 2024 se tiendra mercredi 15 mai 2024 à 19h30

– réfectoire Ecole Henri Prou 16 rue Jacques Duclos – 78340 Les Clayes sous bois.

RAPPEL : Les convocations ne sont pas distribuées dans la salle du conseil syndical.

Le syndic envoie les convocations par voie électronique ou postale à tous les copropriétaires.

A – voie électronique : vous recevez votre convocation dans votre espace MyFoncia

Pour cela, vous devez vous connecter sur le site MYFONCIA et cliquer sur l'encadrer vert « Ayez le bon réflexe, passez à l'E-reco »

Ce service sécurisé de notification électronique, vous permet de recevoir vos convocations et procès-verbaux d'assemblée générale dans votre espace MyFoncia.

Cette solution est pratique, éco-responsable et contribue à réduire le montant des charges de la copropriété.

B – voie postale : vous n'avez rien à faire. Vous recevrez votre convocation par la Poste. Rendez-vous au bureau de Poste muni de l'avis de passage du facteur et d'une pièce d'identité. A noter que les frais d'envoi sont à la charge de la copropriété.

*** Ordre du jour de l'assemblée générale :**

Le syndic et le bureau d'études Energie et Service sont en attente des devis des sociétés intéressées par l'appel projets « remplacement d'une chaudière à gaz par une chaudière biomasse ».

En concertation et en accord avec le syndic, le conseil syndical a demandé que ce point majeur soit inscrit à l'ordre du jour de cette assemblée générale mais pas soumis à vos votes si les devis reçus ne répondent pas intégralement aux exigences requises pour que ce projet avance dans la bonne direction.

Le conseil syndical souhaite que les devis présentés soient bien structurés c'est-à-dire que toutes les études préalables permettent d'envisager positivement la réalisation de ce changement de chaudière.

Enfin, le conseil syndical ne s'engagera pas à soutenir un projet si toutes les exigences requises ne sont pas correctement et précisément réunies.

Si ce point n'est pas soumis à vos votes cette année il vous sera néanmoins exposé par le bureau d'études Energie et service afin que vous puissiez, si vous le désirez, poser des questions sur ce projet.

Rappel : Vous pouvez consulter l'étude rédigée par Energie et Service sur le site internet de la résidence www.la-vigneraie.fr

*** Vie de la résidence :**

- Les portes extérieures des descentes des caves 3 Debussy et 6 Offenbach vont être changées.
- Le perron au 4 Offenbach a été restauré.

Pour le conseil syndical,
La présidente,
Annie PRETEUX

